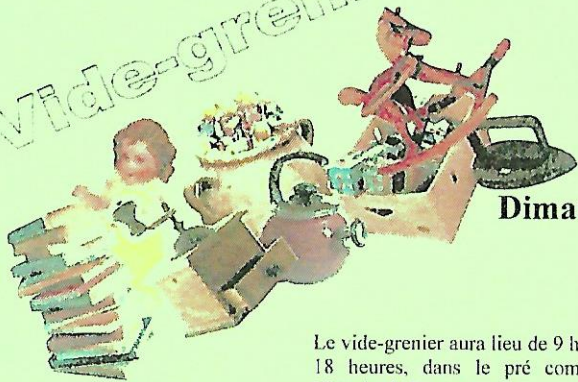


Vide-grenier



Dimanche 3 septembre 2017

RÈGLEMENT

Le vide-grenier aura lieu de 9 heures à 18 heures, dans le pré communal, Chemin de l'étang.

L'entrée pour les exposants s'effectuera par la RD 13 (face à l'étang).

Il est ouvert exclusivement **aux particuliers.**

L'installation se fera entre 7 heures et 9 heures.

Aucun véhicule ne devra rester sur l'espace du vide-greniers entre 9 heures et 18 heures ; les départs ne seront pas autorisés avant 17h30 ; un parking est prévu à proximité.

A 9 heures, les emplacements retenus mais non occupés ne seront plus réservés.

Les emplacements sont de **trois mètres linéaires** chacun.

Ils devront être réservés au préalable à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint **accompagné obligatoirement d'une copie d'une pièce d'identité (recto verso) et d'un justificatif de domicile.** Le tarif par emplacement est de **14 €** pour les Tremblaysiens et de **20 €** pour les personnes extérieures.

Les particuliers ne peuvent vendre ou échanger que des objets personnels.

Le prix devra être affiché sur tous les objets mis en vente.

Les ventes interdites : **armes, animaux vivants, copies de cassettes audio et vidéo, cd, dvd et autres, stands d'alimentation, de confiseries, de boissons, de jeux, de loteries....**

Une buvette avec restauration légère sera tenue par des associations Tremblaysiennes.

Le nettoyage des emplacements à l'issue de la manifestation est à la charge des occupants. Aucun objet ou autre ne devra être laissé sur place. Un conteneur sera à votre disposition sur le site. Merci.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol, incident ou accident survenu dans l'enceinte du vide-greniers et du parking.

Aucune inscription ne se fera par correspondance.

Aucun remboursement ne sera possible après inscription

Le Maire,
J. LE FOLL



Tel : 01.34.87.82.64 / mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr

Le Tremblay-sur-Mauldre

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER
du dimanche 3 septembre 2017
(à déposer en mairie avant le 27 Août 2017 - 19 heures dernier délai)**

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code PostalVille.....

Tél. :

Réserveemplacement(s) X€ =€

Au prix de : **14 €** l'emplacement pour les habitants du Tremblay,
20 € l'emplacement pour les personnes extérieures.

Ci-joint photocopies : pièce d'identité en cours de validité, (recto-verso pour la C.N.I)
Justificatif de domicile,
Règlement (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Date et signature obligatoires, valant acceptation du règlement

Bulletin d'inscription, règlement et pièces complémentaires à déposer à l'adresse suivante :

**Mairie de Le Tremblay-sur-Mauldre
17 rue du Pavé
78490 le Tremblay-sur-Mauldre**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le : 01.34.87.82.64

Le Maire
J. LE FOLL

